

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7397 SÉANCE DU 27 mars 2023

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**ATTRIBUTION DU CONTRAT DE CONSTRUCTION POUR LA
RÉNOVATION DES 28 LOGEMENTS
AU 80 ET 90, RUE DE L'OURS**

Attendu qu'en vertu de la politique d'approvisionnements en biens et services, adoptée par la résolution #6436, tout engagement de plus de 100 000,00 \$ dollars relève de l'autorité exclusive du Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW);

Attendu que la direction des Services techniques et Infrastructures (STI) a procédé en date du 10 février 2023, à la publication d'un appel d'offres public, dont la date de fermeture était le 25 février 2023 à 15 h;

Attendu que les résultats de l'appel d'offres sont les suivants :

Soumissionnaire	Honoraire à l'heure et frais administratif
M.A. Construction	60 \$ et 12%
S.M.D Construction inc.	70 \$ et 15%
Daro Services inc	N/A

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 28 mars 2023 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7397 SÉANCE DU 27 mars 2023

**ATTRIBUTION DU CONTRAT DE CONSTRUCTION POUR LA
RÉNOVATION DES 28 LOGEMENTS
AU 80 ET 90, RUE DE L'OURS**

Attendu que la direction STI, recommande de retenir la soumission de M.A. Construction, puisqu'il s'agit de la soumission conforme la plus basse reçue;

Attendu que le financement des coûts reliés à la réalisation de l'ensemble des travaux de mise aux normes et au paiement des honoraires professionnels est entièrement assuré par Services Autochtones Canada (SAC);

Attendu que le financement des rénovations est entièrement assuré par l'entrepreneur général;

Attendu que les coûts de ces rénovations sont facturés par des honoraires à l'heure, puis un pourcentage fixe pour les frais administratifs;

Attendu que les coûts estimés pour la mise aux normes, assumés par SAC, serait de 280 530 \$.

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Stéphane Picard, **appuyé** par le Chef familial Carlo Gros-Louis, et **résolu** :

- **D'**octroyer un contrat pour la réalisation des rénovations pour les 28 logements au 80 et 90, rue de l'ours à l'entrepreneur M.A. Construction correspondant aux termes du document d'appel d'offres à la suite duquel la soumission a été déposée le 10 février 2023;
- **De** mandater le Chef responsable des Services techniques et Infrastructures, M. Daniel Sioui, à signer le contrat pour et au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat;
- **De** mandater le directeur des Services techniques et Infrastructures à suivre l'avancement des travaux et à autoriser les décomptes progressifs de l'entrepreneur.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 28 mars 2023 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND